



## Approche de l'autodétermination dans le médico-social

### La triple expertise

#### CONTEXTE - FINALITE

L'autodétermination renvoie au fait que chaque personne doit être actrice de sa vie, qu'elle exerce le droit propre à chaque individu de gouverner sa vie sans influence externe indue et à la juste mesure de ses capacités. Mais qu'en est-il en institution ? Avec des enfants ou adultes en situation de handicap ? Sous tutelle ? Et comment travailler avec les parents, les enfants et les professionnels autour d'un même projet ?

Cette formation invite parents, professionnels et personnes accueillies ou accompagnées à s'interroger autour des 5 questions suivantes :

- L'autodétermination, qu'est-ce que c'est ?
- L'autodétermination, pourquoi faire avec ?
- L'autodétermination, pour quoi faire avec ?
- L'autodétermination, pour qui faire avec ?
- L'autodétermination, comment faire avec ?

#### OBJECTIFS OPERATIONNELS

A l'issue de la formation, les participants auront acquis ou seront en cours d'acquisition des objectifs suivants :

- Connaître le cadre législatif de l'autodétermination.
- Comprendre les concepts clefs de l'autodétermination.
- Prendre conscience des enjeux de l'autodétermination dans l'accompagnement individuel et collectif.
- Partager l'expérience et l'expertise de chaque partie : personne accompagnée, famille et professionnel.
- Développer du pouvoir de réflexion, d'analyse, de discussion et de partage avant d'agir.

#### CONTENU

- Diagnostic des connaissances des participants sur l'autodétermination.
- Les enjeux de l'autodétermination.
- Apports conceptuels sur l'autodétermination.
- Échanges à partir d'expériences professionnelles apportées par les participants et l'intervenant.
- Apports méthodologiques pour mettre en place l'autodétermination.
- Recenser les freins et leviers pour la mise en œuvre de l'autodétermination.
- Discussions horizontales argumentées à partir d'expériences familiales, de personnes accompagnées et de professionnels.
- Apports conceptuels sur des notions connexes à l'autodétermination (éthique, prise de risque, accompagnement et inclusion, parentalité, visite à domicile...).
- Co-construction d'un plan d'action pour le déploiement de l'autodétermination.



## PREREQUIS

Aucun.

## PUBLIC CONCERNE

- Professionnels encadrants éducatifs, personnes accompagnées, parents, administrateurs.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Pédagogie active et participative afin que les participants soient acteurs dans l'acquisition des apprentissages.
- Apports théoriques, supports écrits et vidéos. Démarche participative. Mises en situation.

## EVALUATIONS

- **Pendant la formation** : Validation de la compréhension de chaque objectif par le formateur afin de mesurer la progression de chaque participant.
- **A l'issue de la formation** : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire (évaluation à chaud) afin d'évaluer leur satisfaction et un questionnaire d'évaluation des acquis afin de mesurer l'atteinte des objectifs de la formation (la synthèse sera transmise au commanditaire).
- **Evaluation à froid** : 30 jours après la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation à froid sera proposé aux participants.
- **Impact sur l'entreprise** : 2 mois après la formation, un questionnaire d'impact de la formation sur l'entreprise sera envoyé pour mesurer les apports de la formation dans la mise en place des nouveaux process.

## SANCTION

Attestation de formation individuelle à partir de la feuille d'émargement (transmis au commanditaire).

## MODALITES

- En intra / En présentiel.
- 10 personnes en mixité par groupe.
- 1 jour de formation en continu, sur site.
- Tarif : nous contacter.

Proposition pédagogique susceptible de modification. A valider en l'état ou à faire évoluer en fonction des demandes et besoins du commanditaire.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap** : Formation ouverte au public en situation de handicap. Un échange entre la structure et l'OF est obligatoire afin de s'assurer des bonnes conditions d'accessibilité et de réalisation de l'action de formation. Les horaires peuvent être aménagés en fonction du temps de concentration des participants. La pédagogie et les documents sont adaptés à un public en difficulté de lecture et/ou de compréhension (FALC).